



# **Année scolaire 2024 – 2025**

## **Rentrée : Lundi 2 septembre**

**Madame, Monsieur,**

<b>Mme Karine Gaboreau</b>	<b>11 CM1+10 CM2 : 21</b>
<b>Mme Léa Davodeau</b>	<b>10 CM1 + 11 CM2 : 21</b>
<b>Mme Romane Perraud</b>	<b>24 CE2 + CE1 : 4 : 28</b>
<b>Mme Émilie Debost</b>	<b>16 CE1 + 10 CP : 26</b>
<b>Mme Christine Fourré et une nouvelle enseignante</b>	<b>6 CP + 18GS : 24</b>
<b>Mme Aurore Michaud</b>	<b>27 MS</b>
<b>Mme Ornella Chatevaire et Mme Nadine Frappier ( le vendredi)</b>	<b>15 PS + 7 TPS ( en cours d'année)</b>

**Vous trouverez ci-dessous la structure pédagogique. La répartition s'est faite dans le souci de permettre à chaque enfant de réussir son année scolaire.**

**La répartition se fera comme suit :**

**Madame, Monsieur,**

**A la rentrée, votre enfant sera accueilli dans la classe de CM1-CM2 avec Mme**

**DAVODEAU Léa**

**Vous trouverez dans cette circulaire les premières informations, nécessaires à la rentrée de votre enfant.**

**Pré-rentrée : Les enseignantes seront présentes dans leur classe le vendredi 30 août et vous accueilleront de 16h00 à 17h00. Ce sera l'occasion de déposer à l'école le matériel demandé cidessous et de compléter des documents pour l'organisation des premiers jours.**

### **Préparation du cartable**

Le matériel commun aux élèves sera fourni par l'école.

Merci de le compléter par :

- 4 Crayons de bois
- 4 Crayons bille bleu ou 1 crayon bille bleu (et seulement bleu) effaçable avec recharges ou 1 stylo-plume (plus encre) et 2 effaceurs
- 2 Crayons bille vert
- 2 Crayons bille rouge
- 2 Crayons bille noir
- 8 crayons velledas
- 1 gomme
- 1 pochette de 4 fluos
- Des ciseaux.
- 1 équerre
- 1 ardoise type velleda et 1 chiffon
- 1 taille crayon avec boîte tenant dans la trousse
- 1 compas d'utilisation simple (avec crayon)
- 1 règle plate en plastique de 30 cm (pas de règle en métal ni de règle trop souple)
- 12 crayons de couleur et 12 feutres (dans une trousse à part)
- 1 trieur 12 compartiments
- 1 chemise plate avec rabat
- 1 paquet d'étiquettes
- 1 paquet de 12 intercalaires en carton
- 100 pochettes perforées plastifiées
- 1 classeur 4 anneaux (épaisseur 30mm) avec couverture rigide.
- 1 paquet de grandes feuilles grands carreaux
- 1 porte-vues de 100 vues
- 1 porte-vues de 60 vues
- 2 boîtes de mouchoirs

**Il n'est pas nécessaire que tout le matériel soit neuf mais en bon état.  
Merci de noter le nom de votre enfant sur son matériel.**

**CLASSE de CM1-CM2 (21 élèves) . Madame DAVODEAU Léa**

**Compte-tenu de la réglementation RGPD, nous n'enversons pas les listes nominatives des classes mais seulement l'affectation de votre enfant.**

**Le nom des camarades de classe a été communiqué oralement à votre enfant le lundi 1 juillet, jour de la sortie.**

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

[Règlement Général sur la Protection des Données](#)

Le sigle RGPD signifie «          » (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Le contexte juridique s'adapte pour suivre les évolutions des technologies et de nos sociétés (usages accrus du numérique, développement du commerce en ligne...).

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique aux professionnels. Il permet de développer leurs activités numériques au sein de l'UE en se fondant sur la confiance des utilisateurs.